

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 07 NOVEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,
le sept novembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 31 octobre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 2

Absents : 0

Votants : 29

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BLANCHARD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MARCEAU, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERIAT, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. VIAL : Pouvoir donné à Mme JOLIVET
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à Mme GOMEZ
M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme ADJERIOU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSES :

M. VALEYRE
Mme JANISSET

n° 20231107_D_109

Commission :
Administration
Générale

Objet : Ressources
Humaines :
Attribution du
marché coupons
restauration

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président indique au conseil communautaire que Le lundi 4 septembre 2023 la publication du marché coupons restauration a été réalisée.

Ce marché prévoit une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les coupons restauration sont destinés au personnel communautaire : Titulaire et stagiaire de la Fonction Publique Territoriale, CDI, CAE, Contrat d'apprentissage, CDD supérieur ou égal à 6 mois sans interruption, et d'un temps de travail hebdomadaire égal ou supérieur à 17h30.

Suite à l'appel d'offre mené en application des articles R 2123-6 et R 2162-1 et suivants du Code de la commande publique, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 07 novembre 2023 afin d'examiner les offres. Elle a décidé de retenir :

- **Titulaire** : Groupe UP - 27 Avenue des Louvresses - 92 230 GENNEVILLIERS
- **Type de marché** : Accord cadre à bon de commande à compter du 1^{er} Janvier 2024
- **Durée du marché** : 3 ans (hors période de reconduction)
- **Prix unitaire** : 9,50 € avec une participation de l'employeur à hauteur de 60%.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer ledit marché.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

Le Président,

AR Prefecture

François MARCEAU

043-244301131-20231107-20231107_D_109-DL
Reçu le 13/11/2023

Frédéric GIRODET

